

COMMUNE D'HERBEYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2018 – 54

Séance du 22 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Françoise FONTANA, le Maire.

Présents : Françoise FONTANA, Jean-Michel TAILLANDIER, Olivier ULRICH, Cyrille BOULLLOUD, Isabelle PATUREL, Pierre CHANTEREAU, Pascale VIROT et Jacques CLAY

Absents : Elisabeth SCIUS, Aurélien DAUTREY, Stéphane VINCENT

Absents excusés : Nancie FROMONT, Jean-Noël CAUSSE, Michèle NASRAOUI et Claude GARAPON (pouvoir à Isabelle PATUREL)

Secrétaire de séance : Jean-Michel TAILLANDIER

Nombre de votants : 9

Ouverture de séance : 19h00

Nombre de membre présents : 8

Nombre de membres en exercice : 15

Objet : Demandes de subventions pour financer l'acquisition de mobilier pour l'office de la cantine scolaire communale

Vu :

- Le budget communal,
- Le CGCT.

Le projet consiste à équiper la cantine de mobilier en inox conforme à la réglementation en vigueur.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est à ce jour le suivant :

Dépenses		Recettes	
Mobilier	14 177€	Subvention départementale – env. territoire	3 899€
		Subvention régionale – env. ruralité	1 122€
		Subvention Etat - FSIL	3 544€
		Autofinancement	5 612€

Montant H.T. en euros en attente de devis

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve** le projet d'acquisition de ces équipements nécessaires au bon fonctionnement de la cantine scolaire communale,
- **Adopte** le plan de financement exposé ci-dessous,
- **Sollicite** une subvention selon le plan de financement proposé ci-dessus auprès du département de l'Isère,
- **Autorise** madame le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération et à signer toute pièce en la matière.

Ainsi délibéré, pour copie conforme

Le Maire, Françoise FONTANA.

